



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC Adoption du budget 2023 et du Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

À tous les intéressés de la Municipalité des Cèdres :

AVIS PUBLIC EST par les présentes donné par le soussigné que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le **mardi, 20 décembre 2022 à 19h** à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'année 2023 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Que conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Les Cèdres ce 12^e jour du mois de décembre de l'an 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, greffier-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié, aux deux endroits désignés par le Conseil, l'avis public concernant l'adoption du budget 2023 et l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^e jour du mois de décembre de l'an 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Greffier-trésorier